Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-212203699-20251208-2025_050-DE

COMMUNE DE TRÉMEUR
(Côtes d'Armor)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le huit du mois de décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy CORBEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2025.

Présents : CORBEL Guy - ÉON-SALABERT Fanny - PERRAULT Stéphane - AUBURTIN Jérôme - BASTIEN Carole - CORLOSQUET Chantal - DESAINT DENIS Adeline - DESCHAMPS Marie-Noëlle - FOURNIER Yohann - MEUNIER Romain - POINÇU Sandra - RÉHEL Jean-Paul.

Absents : DAULT Francis (pouvoir à CORBEL Guy) - NOËL Pierrick (pouvoir à PERRAULT Stéphane) - NOËL Philippe

Secrétaire de séance : CORLOSQUET Chantal

Délibération n° 2025-050 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2024

Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public pour l'année 2024, présenté par Monsieur le Maire en l'absence de Monsieur Pierrick NOËL, adjoint, et préparé par Monsieur Jean-Pierre Omnes, vice-président en charge de la gestion de la ressource en eau et de l'assainissement ;

Considérant que ce rapport présente les indicateurs relatifs à la qualité de l'eau distribuée, à la performance du service et au prix facturé aux usagers ;

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Guy CORBEL

MAIRIE DE TREMEUR
Côtes d'Armor

La secrétaire,
Chantal CORLOSQUET